

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections européennes 2024

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 515 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 400 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 10 au 12 janvier 2024. Terrain d'enquête réalisé intégralement après la nomination de Gabriel Attal au poste de Premier ministre et débuté avant la nomination des ministres. Quand le terrain d'enquête a démarré, Stéphane Séjourné n'avait donc pas encore été nommé Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
Date et support de première publication :	Le 13 janvier à 22h sur www.elabe.fr



A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- Oui
- Non

Les questions Q2 à Q4 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)

Q2. Les prochaines élections européennes auront lieu en juin, afin d'élire les 81 députés européens représentants la France au Parlement européen. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes ? Sachant que 0 » signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter et « 10 » que vous êtes tout à fait certain d'aller voter. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre réponse

Note de 0 à 10

Q3. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes voteriez-vous ?

- 1. La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud
- 2. La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines
- 3. La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry
- 4. La liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint
- 5. La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann
- 6. La liste du Parti radical de gauche (PRG) menée par Guillaume Lacroix
- 7. La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori
- 8. La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem et d'Horizons menée par Stéphane Séjourné
- 9. La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy
- 10. La liste du Debout La France (DLF) menée par Nicolas Dupont-Aignan
- 11. La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella
- 12. La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal
- 13. La liste Alliance rurale menée par Willy Schraen
- 14. La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy
- 15. La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau
- 16. Une autre liste
- 17. Vous voteriez blanc ou nul
- 18. Vous n'iriez pas voter

Q4. En ce qui concerne votre vote pour les élections européennes de juin 2024, quelle est la raison principale qui vous motive ?

- 1. Je soutiens les idées de la liste et de la formation politique pour laquelle j'ai l'intention de voter
- 2. Je souhaite exprimer mon mécontentement vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron et du gouvernement de Gabriel Attal
- 3. Je souhaite exprimer mon soutien vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron et du gouvernement de Gabriel Attal
- 4. Je souhaite exprimer mon attachement vis-à-vis de l'Union Européenne
- 5. Je souhaite exprimer mon <u>mécontentement</u> vis-à-vis de l'Union Européenne
- Autre, préciser : _____

Q5. Lors des élections européennes de juin 2024, quels devraient être selon vous les principaux enjeux de la campagne électorale ? En 1er ? En 2ème ? En 3ème ?

- 1. La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement
- 2. L'amélioration du pouvoir d'achat, la lutte contre l'inflation
- 3. La croissance économique et lutte contre le chômage
- 4. La lutte contre les inégalités sociales
- 5. La lutte contre le terrorisme
- 6. L'immigration
- 7. La protection sociale des citoyens européens
- 8. Le fonctionnement des institutions de l'Union Européenne
- 9. L'éducation des jeunes
- 10. La lutte contre la fraude fiscale
- 11. La protection des consommateurs
- 12. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- 13. La guerre en Ukraine



- 14. La protection des droits numériques, des données personnelles
- 15. La régulation des grandes entreprises du numérique « Google, Facebook, Apple, Microsoft, Amazon » (responsabilité des contenus, pratiques anticoncurrentielle)
- 16. La préservation du patrimoine culturel

Q6. Diriez-vous que vous êtes intéressé ou pas intéressé par les élections européennes ?

- Très intéressé
- Plutôt intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

Q7. Diriez-vous que l'appartenance de la France à l'Union européenne a...?

- Plus d'avantages que d'inconvénients
- Autant d'avantages que d'inconvénients
- Plus d'inconvénients que d'avantages

Q8. De manière générale, êtes-vous satisfait ou pas satisfait de l'organisation et du fonctionnement actuel de l'Union européenne ?

- Très satisfait
- Assez satisfait
- Pas vraiment satisfait
- Pas du tout satisfait

Q9. Et dans le détail, pour chacun des sujets suivants, diriez-vous que vous êtes satisfait ou pas satisfait de l'action de l'Union européenne ? Très satisfait / Assez satisfait / Pas vraiment satisfait / Pas du tout satisfait

- 1. La guerre en Ukraine
- 2. L'environnement, la lutte contre le changement climatique
- 3. La maitrise des flux migratoires
- 4. L'amélioration du pouvoir d'achat des européens, la lutte contre l'inflation

Q10. Diriez-vous que la France devrait rester ou quitter...?

Rester / Quitter

- 1. L'Union européenne
- 2. L'espace Schengen (libre circulation des personnes entre États européens)
- 3. L'euro

Q11. Vous-mêmes, diriez-vous que vous vous sentez européen ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 500 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,5	8,5 et 11,5
15%	+/- 1,8	13,2 et 16,8
20%	+/- 2	18 et 22
25%	+/- 2,2	22,8 et 27,2
30%	+/- 2,3	27,7 et 32,3
35%	+/- 2,4	32,6 et 37,4
40%	+/- 2,5	37,5 et 42,5
45%	+/- 2,5	42,5 et 47,5
50%	+/- 2,5	47,5 et 52,5
55%	+/- 2,5	52,5 et 57,5
60%	+/- 2,5	57,5 et 62,5
65%	+/- 2,4	62,6 et 67,4
70%	+/- 2,3	67,7 et 72,3
75%	+/- 2,2	72,8 et 77,2
80%	+/- 2	78 et 82
85%	+/- 1,8	83,2 et 86,8
90%	+/- 1,5	88,5 et 91,5
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,8 % et 27,2 %.



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 800 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,5	3,5 et 6,5
10%	+/- 2,1	7,9 et 12,1
15%	+/- 2,5	12,5 et 17,5
20%	+/- 2,8	17,2 et 22,8
25%	+/- 3	22 et 28
30%	+/- 3,2	26,8 et 33,2
35%	+/- 3,3	31,7 et 38,3
40%	+/- 3,4	36,6 et 43,4
45%	+/- 3,5	41,5 et 48,5
50%	+/- 3,5	46,5 et 53,5
55%	+/- 3,5	51,5 et 58,5
60%	+/- 3,4	56,6 et 63,4
65%	+/- 3,3	61,7 et 68,3
70%	+/- 3,2	66,8 et 73,2
75%	+/- 3	72 et 78
80%	+/- 2,8	77,2 et 82,8
85%	+/- 2,5	82,5 et 87,5
90%	+/- 2,1	87,9 et 92,1
95%	+/- 1,5	93,5 et 96,5

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22% et 28%.

ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective de l'élection européenne de 2024. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote.

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 1 515 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 400 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 10 au 12 juin 2023.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes: sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,5 et 3,5 points de pourcentage. »



Article 3

Objet du sondage :	Les Français et l'élection européenne 1 an avant le scrutin
Méthode :	Echantillon de 1 515 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par la catégorie d'agglomération et région de résidence. Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 400 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote. Voir la composition de l'échantillon page suivante.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur) et le vote aux dernières élections européennes de 2019 (données du Ministère de l'Intérieur).

^(*) Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.



QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

RAISON PRINCIPALE DU CHOIX

Posé aux inscrits – Intention d'aller voter (note 8-10)

	PUBLIE
Effectifs bruts	
Je soutiens les idées de la liste et de la	
formation politique pour laquelle j'ai	32
l'intention de voter	
Je souhaite exprimer mon <u>mécontentement</u> vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron et du gouvernement de Gabriel Attal	22
Je souhaite exprimer mon <u>attachement</u> vis-à- vis de l'Union Européenne	18
Je souhaite exprimer mon <u>mécontentement</u> vis-à-vis de l'Union Européenne	16
Je souhaite exprimer mon soutien vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron et du gouvernement de Gabriel Attal	8
Autre	4

PRINCIPAUX ENJEUX DE LA CAMPAGNE

Posé à tous - En total des citations (parmi 3 réponses possibles)

	PUBLIE
Effectifs bruts	
La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement	30
L'amélioration du pouvoir d'achat, la lutte contre l'inflation	45
La croissance économique et lutte contre le chômage	20
La lutte contre les inégalités sociales	22
La lutte contre le terrorisme	30
L'immigration	38
La protection sociale des citoyens européens	15
Le fonctionnement des institutions de l'Union Européenne	12
L'éducation des jeunes	17
La lutte contre la fraude fiscale	11
La protection des consommateurs	14
La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes	10
La guerre en Ukraine	12
La protection des droits numériques, des données personnelles	4
La régulation des grandes entreprises du numérique « Google, Facebook, Apple, Microsoft, Amazon » (responsabilité des contenus, pratiques anticoncurrentielle)	6
La préservation du patrimoine culturel	6



INTERÊT POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Posé à tous

	PUBLIE
Effectifs bruts	
TOTAL INTERESSE	47
Très intéressé	11
Plutôt intéressé	36
TOTAL PAS INTERESSE	53
Pas vraiment intéressé	38
Pas du tout intéressé	15
Sans opinion	0

APPARTENANCE DE LA FRANCE A L'UE

Posé à tous

	PUBLIE
Effectifs bruts	
Plus d'inconvénients que d'avantages	30
Plus d'avantages que d'inconvénients	22
Autant d'avantages que d'inconvénients	47
Sans opinion	1

SATISFACTION ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'UE

Posé à tous

	PUBLIE
Effectifs bruts	
TOTAL SATISFAIT	39
Très satisfait	4
Assez satisfait	35
TOTAL PAS SATISFAIT	61
Pas vraiment satisfait	41
Pas du tout satisfait	20
Sans opinion	0

SATISFACTION ACTION UE

Posé à tous - En total « SATISFAIT »

	PUBLIE
Effectifs bruts	
La guerre en Ukraine	35
L'environnement, la lutte contre le changement climatique	30
L'immigration	24
L'amélioration du pouvoir d'achat des européens, la lutte contre l'inflation	21



LA FRANCE DOIT RESTER/QUITTER

Posé à tous - En total « Rester »

	PUBLIE
Effectifs bruts	
L'euro	76
L'Union européenne	68
L'espace Schengen (libre circulation des personnes entre États européens)	63

SENTIMENT D'ÊTRE EUROPEEN

Posé à tous

	PUBLIE
Effectifs bruts	
TOTAL OUI	61
Oui, tout à fait	21
Oui, plutôt	40
TOTAL NON	38
Non, pas vraiment	24
Non, pas du tout	14
Sans opinion	1



ETABLISSEMENT DES INTENTIONS DE VOTE

Pour l'établissement des intentions de vote, nous avons retenu le redressement sociodémographique et professionnel doublé du redressement sur la reconstitution des votes au premier et second tour de l'élection présidentielle de 2022 et des dernières élections européennes de 2019.

Plus précisément, nous avons retenu les individus ayant donné une note de 8 à 10 sur l'échelle d'intention d'aller voter à l'élection présidentielle. Ce choix pourra toutefois évoluer en cours de campagne.

Les résultats ont fait l'objet d'un arrondi mathématique à 0.5 inférieur ou supérieur le plus proche.



	PUBLIE
Effectifs bruts	
La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud	1,5
La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines	3
La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry	7,5
La liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint	8,5
La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann	9,5
La liste du Parti radical de gauche (PRG) menée par Guillaume Lacroix	0,5
La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori	1,5
La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem et d'Horizons menée par Stéphane Séjourné	18
La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy	8,5
La liste du Debout La France (DLF) menée par Nicolas Dupont-Aignan	2,5
La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella	28,5
La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal	5
La liste Alliance rurale menée par Willy Schraen	1
La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy	1
La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau	0,5
Une autre liste	3,0
N'expriment pas d'intention de vote	13